maires découvertes, et les savants ont obtenu du sommeil hypnotique et de la suggestion les plus étonnantes résultats. Le docteur de Rochas m'a conté, à propos de ma chronique de 8 avril, le cas d'un curieux cas... dans lequel il a joué un rôle [illegible] qui souffrait depuis trois années d'un mal dont on ne pouvait déterminer exactement la cause et le siège ni la nature, fut endormie par lui, et, lorsqu'elle se trouva en état d'hypnose, déclara que la cause de ses maladies était la présence d'une aiguille [illegible] dans le poumon gauche.

Elle voyait [illegible] cette aiguille, ou plutôt cette moitié d'aiguille, car la partie supérieure où se trouve le chas manquait. On pourrait la faire sortir à l'aide d'un aimant. Il faudrait pour cela sept séances. Dans la dernière, l'aiguille toucherait la douve, et, à l'aide d'une simple [illegible], elle serait extractible. On résolut de tenter l'expérience, qui eut lieu en présence d'un médecin, M. D..., et qui, à quatre reprises différentes, [illegible] la toux et des crachements de sang.

Lors de la cinquième séance, l'aiguille traversa la plèvre et, piquant ensuite un nerf, fit enfler le bras et la main gauches. A la sixième séance, il n'y eut aucun accident, et le sujet déclara qu'il fallait aller chercher la [illegible] pour pratiquer l'opération. Le docteur M... de Condom, fit l'opération, et retira le fragment d'aiguille qui est encore en sa possession.

Ce n'est pas là assurément un fait nouveau, et les somnambules extra-lucides qui entreprennent le traitement des maladies de toute espèce se piquent d'obtenir des résultats aussi décisifs. Mais nous avons cité ce cas particulier parce que notre correspondant, en en garantissant l'authenticité, nous a donné les détails les plus précis qui nous aient été donnés, en y joignant les noms des deux médecins qui avaient assisté ou pris part aux expériences. M. F... avait [illegible] d'autres faits de sommeil hypnotique [illegible] tés sur ce même sujet et que rappelaient les expériences de M. de Rochas auxquelles nous avons fait allusion il y a quinze jours.

L'esprit du sujet quittait son corps pour aller [illegible] au pays, et pendant ce temps son corps servait d'enveloppe à un autre esprit doué le langage et les connaissances différent complètement de ceux de la jeune fille.

Mais ce ne sont là que des phénomènes trouvant [illegible] chez que Charcot, Luys, Bernheim etc., ont enregistrés par centaines, dont la [illegible] [illegible] l'attention. Nous connaissons l'effet, mais nous sommes impuissants à découvrir la cause.

Nous ne sommes même pas en état, lorsqu'il s'agit de [illegible] comme cela [illegible] par le colonel de Rochas, de faire la part de la réalité et de l'auto-suggestion. Tout est mystère et ténèbres en ces matières, et les forces obscures du magnétisme ne nous obéissent sans nous communiquer leur secret.

De même nous savons que les expériences de la Salpêtrière sont [illegible], et personne ne pense à nier que sous l'influence de la suggestion on ne puisse faire accomplir à certains sujets à l'état second des actes qui révèlent l'abolition absolue de la volonté. Il n'y a au contraire aucune espèce de garantie scientifique dans les prédictions de la pythonisse de la rue Paradis, bien loin de là. La plupart des médecins qui l'ont examinée sont d'accord pour dénoncer la supercherie de ses procédés.

On ne comprendrait vraiment point que ces [illegible] aient occupé si longtemps l'esprit de la population parisienne, si on ne savait que le peuple qui se prétend le plus spirituel de la terre est, avant tout le plus badaud.

Léon BILLOT.

LIEBKNECHT A PARIS

Paris, 10 mai.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos amis que le vétéran de la démocratie socialiste allemande viendra à Paris, dans le courant du mois de juin prochain. Nous ne doutons point que les socialistes français ne réservent à l'illustre champion de notre cause en pays germanique l'accueil enthousiaste et chaleureux auquel lui donnent droit et les services rendus à l'ensemble du Parti et l'amour égal qu'il porte aux prolétaires de toute nation. Liebknecht est aimé encore que le plus illustre des socialistes d'Allemagne, il est une des gloires les plus hautes et les plus pures du socialisme international.

LE FONCTIONNARISME

Paris, 10 mai.

D'après une statistique dont les éléments sont puisés aux sources officielles, le nombre des fonctionnaires, dans notre beau pays de France, s'élève à 527,000, dont 400,000 employés de l'Etat, 9,000 employés des départements et 118,000 employés des communes.

Les traitements de ces cinq cent vingt-sept mille fonctionnaires imposent à l'Etat, aux départements et aux communes une charge annuelle de six cent trente-sept millions de francs.

Six cent trente-sept millions de francs! Voilà un beau chiffre.

LA QUESTION DU TRANSVAAL

[illegible] grand débat sur l'Afrique australe. — Un [illegible] — Revelle ministérielle. — Causes [illegible] Transvaal.

Les [illegible] relations au sujet de la complicité de sir Cecil Rhodes et des dirigeants de la *Chartered Company* dans le complot [illegible] par le docteur Jameson [illegible] le Transvaal ont eu [illegible] retentissement en Europe. Aussi attendait-on avec une certaine curiosité le grand débat annoncé à la Chambre des communes sur les affaires de l'Afrique australe.

Il était en effet intéressant de savoir comment M. Chamberlain prendrait les choses. Eh bien, le débat a eu lieu et il faut reconnaître que le ministre des colonies a été plutôt mal inspiré. En présence de la déclaration faite hier par ce ministre on aurait presque tenté de réclamer le Chamberlain, première manière, celui qui, au début du conflit du Transvaal, n'hésitait pas à qualifier de criminel l'acte du docteur Jameson. M. Chamberlain se paraît plus être le même homme. Il paraît voir des choses sous un point de vue différent.

Les complices [illegible] de la compagnie de sir Cecil Rhodes et la Compagnie [illegible] se dérobent pas avoir ému outre mesure le ministre. Au lieu de sacrifier carrément l'ancien premier ministre du Cap, comme on amputa un membre gangrené, M. Chamberlain tergiverse et [illegible] conduits par [illegible] à l'Angleterre. Quant à la Chartered Company, le ministre se refuse à agir contre elle.

La déclaration de M. Chamberlain causera une [illegible] satisfaction à Pretoria. Il est vrai qu'après ce qui s'est passé les Boers auront mieux que personne à quoi s'en tenir sur l'esprit d'équité des hommes d'Etat anglais.

Par conséquent ils ne se font aucune illusion et ne tiennent compte qu'à ne doivent avoir confiance qu'en eux-mêmes pour défendre leur cause. De là viennent les importants préparatifs militaires que l'on signale en Transvaal. Il est incontestable que ces préparatifs ne sont pas faits pour amener l'apaisement des esprits. L'excitation est telle que le moindre incident pourrait provoquer les hostilités.

Septième Congrès international DES MINEURS

Commençant le dimanche 25 mai, à 14 heures du matin, et jours suivants, terminant le vendredi 29 mai 1896, dans la salle Tom Coleman Ebr. Franz Strauss, à Ivry-la-Chapelle.

SUJETS A DISCUTER :

La journée de huit heures

Que toute personne employée à des travaux souterrains soit assurée que la journée de travail, de l'entrée à la sortie, est fixée par une loi et n'excède pas huit heures.

Durée légale de la journée de travail, de l'entrée à la sortie dans les mines et pour les ouvriers assimilés travaillant à la surface.

Réglementation par une loi de la journée de huit heures, de l'entrée à la sortie dans les mines et pour les ouvriers assimilés travaillant à la surface.

TRAVAUX DES FEMMES

Que les travaux des femmes dans les mines et à la surface des mines soient supprimés.

LA COMMISSION DE CONCILIATION ET DE SALAIRE

Que le Congrès se reconnaît aucune commission de conciliation où un minimum et maximum de salaire est exclu. Le minimum doit assurer à l'ouvrier une existence convenable. Pour fixer le salaire il est essentiel que la commission se rende compte des prix des ventes, des profits et pertes résultant de toutes les transactions des patrons.

Qu'un salaire normal soit établi dans tous les pays.

Que pour l'Allemagne la journée de huit heures de travail soit fixée à 5 marcks. Les autres nations fixent leur salaire comme elles l'entendent.

DÉFENSE DU SURTRAVAIL

Qu'il soit défendu de travailler en dehors des heures de travail ordinaires.

Limitation de la houille en rapport avec la consommation dans tous les pays miniers d'Angleterre et du continent.

L'ASSURANCE ETC., ETC.

Que les caisses de secours et de retraites soient gérées par les ouvriers eux-mêmes et que l'Etat aura la suprême surveillance et se portera garant des fonds.

Organisation des caisses de secours et des retraites sous la garantie des divers gouvernements.

INSPECTION DES MINES

Que chaque mine soit inspectée tous les trois mois par un inspecteur d'Etat. Que les mines sujettes aux explosions de gaz soient inspectées tous les mois et sur tous les points. Que l'inspection permanente soit faite par les inspecteurs ouvriers et payés par l'Etat. Que dans toutes les mines sujettes aux explosions un inspecteur spécial soit employé par les patrons. Cet employé s'occupera exclusivement d'empêcher les explosions, et sera placé sous le contrôle de l'inspecteur d'Etat.

Créations et organisation d'un inspection permanente ouvrière dans les mines avec l'indépendance absolue des inspecteurs ouvriers et la rétribution par l'Etat.

NATIONALISATION DES MINES

Nationalisation des mines.

RESPONSABILITÉ DES PATRONS

La responsabilité complète des patrons en matière d'accidents.

Que l'inspecteur spécial soit tenu responsable pour les explosions causées par le feu grisou dans les mines, mais pour tout autre accident, les inspecteurs en charge seront tenus responsables. Les patrons seront responsables pour les accidents non prouvés, ou dont les preuves sont insuffisantes.

MODIFICATION A APPORTER AU RÈGLEMENT

Que le Congrès dure un jour tous les deux ans.

Que les mineurs russes et américains soient invités pour le prochain Congrès.

Que le Comité international se réunira dans le même place que le Congrès, trois jours avant l'ouverture du dernier.

Qu'un traducteur spécial soit engagé pour traduire les vœux et les amendements émanant du Congrès, pendant les débats.

Tout à vous fraternellement,
Benjamin PICKARD.

Barnsley, avril 1896.

L'APPUI DE LA DROITE

Quelques journaux annoncent que M. Méline prononcera un discours politique avant la rentrée des Chambres.

Le président du conseil veut, dit-on, exprimer hautement son mépris pour l'appoint des voix de la droite.

On croit qu'il choisira pour lieu de cette manifestation le département des Vosges.

Heureux département! Et heureuse la ville où sera émise la parole tant attendue!

Mais si le président du conseil juge à propos d'affirmer hautement son républicanisme, s'il tient à répudier toute compromission, s'il a la ferme intention de compter avec les opportunistes et de repousser leur précieux appoint, il aurait pu choisir un autre lieu et un autre moment.

Il nous semble qu'il avait même une très belle occasion, le 30 avril, quand son ministère s'est présenté pour la première fois devant la Chambre.

Or, ni dans sa déclaration ministérielle, ni à la tribune où il est monté deux fois ce jour-là, M. Méline n'a prononcé un seul mot de nature à froisser les susceptibilités des monarchistes et des ralliés. On sait combien la Droite s'est montrée reconnaissante du procédé.

Et il oserait maintenant désavouer le concours de pareils défenseurs?

Nous ne pouvons le croire.

Il est vrai que nous hommes en vacances. Pendant les vacances, un ministère habite à Saint-Prest à se brouiller avec la Droite. La réconciliation s'opèrera dès la rentrée.

Ainsi, dans certains ménages, on se chamaille le jour durant, mais l'entente la plus parfaite se rétablit le soir, très que les conjoints pénètrent dans la chambre à coucher.

DANS LES TÉNÈBRES

Au ministère de la justice. — Dariou travaille sous sa lampe, le front couvert. De temps en temps il jette les yeux sur un buste de Rayal avec cette inscription : « A l'intégrité ».

DARLAN, *rêveur*. — Décidément, Méline n'a pas la main heureuse. Voilà le quatrième répétiteur de droit qu'il m'envoie et je ne peux pas sortir de ce marécage droit criminel. Je voudrais pourtant bien savoir ce qu'il faudrait dire à mon procureur général.

(*L'huissier annonce M. le Procureur*).

DARLAN. — Enfin! (*Souriant*) Mon cher procureur, je vous ai fait appeler afin de causer de deux affaires importantes dont je vous demande les dossiers.

LE PROCUREUR. — Les voici. Seulement je ferai remarquer à M. le ministre que l'instruction n'est pas achevée.

DARLAN. — Il faudrait pourtant en finir. Cette affaire de l'opium endort le pays et tient éveillés des députés très honorables. C'est inutile.

Quant aux « chemins de fer du Sud », cela devient une scie. On en fait un trois commissions où l'on entoure les voyageurs le plus en honneur dans le monde des affaires. C'est un scandale.

Le procureur. — Tout ce que je puis faire, c'est de presser l'instruction, mais encore faut-il qu'elle soit parachevée.

Darlan entonne fiévreusement son Code, fixe le buste de Rayal, puis, comme inspiré, étoile brusquement en temps. Et il sort furtivement, emportant les fameux dossiers.

Un huissier, quelques instants après, vient chercher le procureur général et le rencontre tout ahuri, les bras ballants, sans dossiers!

Darlan, de nouveau [illegible], en frotte les mains, sourit au buste de Rayal, jette un Code au plafond, et mettant sous chaque bras un gros dossier.

Le rédacteur de droit n'avait pas trouvé cet huissier.

LA RÉVOLUTION CUBAINE

(*De notre correspondant*)

Madrid, 10 mai.

Il y a quelques jours, un bâtiment de guerre espagnol capturait la goélette Cornelius, chargée par des Américains et chargée d'armes et de munitions pour les insurgés.

Les prisonniers viennent d'être condamnés à mort par le conseil de guerre de la Havane, après refus par le général Weyler de faire rendre le jugement par un tribunal ordinaire, comme le demandait le conseil des États-Unis.

Voilà qui ne vaque détendre les relations entre Washington et Madrid.

Naturellement, les victoires télégraphiques sur Maceo continuent de plus belle. Chose étrange, cependant, plus on fait de monde aux Cubains, plus ils se maintiennent sur leurs positions ou enlèvent celles de leurs ennemis.

Nous savons de bonne source que des agents accrédités du gouvernement espagnol ont fait auprès des membres et des délégués du comité révolutionnaire cubain des tentatives, restées infructueuses, pour arriver à un arrangement. La réponse catégorique a été : Indépendance ou guerre à mort.

L'EXPOSITION DE 1900

(*De notre correspondant*)

Paris 10 mai.

Une des conséquences de l'attitude factieuse des vieux rouleurs sénatoriaux, lors de la dernière crise ministérielle, a été de retarder le vote du projet de loi sur l'Exposition de 1900, projet déjà voté par la Chambre.

Or, il faut que ce projet soit voté et promulgué avant le 15 juin prochain, la convention financière qui en forme la base, expirant le 30 juin et, à cette date, d'après les stipulations du contrat, les parties reprennent leur liberté d'action.

Dans ces conditions, le ministre du commerce va demander à la commission sénatorale de hâter ses travaux, afin que le projet puisse être voté à la rentrée.

NOUVEAU MESSIE

De temps à autre un homme se dresse au-dessus des multitudes, mandé économiste, guerrier, philosophe, savant. Il annonce la fin des misères humaines, grâce à un système dont il est l'inventeur.

Rien des insanités vivant ainsi le jour, mais jamais, croyons-nous, il ne fut donné d'un concours aussi comparable à celui que vient [illegible] dans le *Gaulois*, organe dévoué à la [illegible] d'Orléans et au ministère Méline :

« Tout le monde peut facilement devenir millionnaire. Il suffit pour cela de mettre cent francs de côté à 5 0/0 tous les ans pendant quatre-vingt-dix-huit ans! On peut encore mettre cent [illegible] francs de côté le jour de son mariage et laisser s'accumuler les intérêts à 5 0/0. On est millionnaire avant de célébrer sa cinquantaine. Ah! si tout le monde savait cela, bien loin de songer à des révolutions sinistres pour tout, on ne penserait qu'à faire tranquillement son million. »

Combien ce régime est simple et facile à suivre... même en voyage. On prend quatre cents francs par an; on les place à 5 0/0, cela pendant un siècle, et l'on vit de ses rentes le siècle suivant.

Je ne croyais pas que la question sociale fût aussi facile à résoudre, et M. Arthur Meyer est vraiment un homme prodigieux un *unique cerveau*, comme dirait son ami Dupuy.

LA TAXE D'ABONNEMENT

(*D'un correspondant*)

Montpellier, 9 mai.

L'administration du domaine et du timbre faisait saisir, il y a quelques jours, les meubles de Soulas, qui s'étaient refusés à acquitter la somme de 58,500 francs, représentant le montant de la taxe d'abonnement due par cette congrégation jusqu'au 1er janvier dernier. Les sœurs firent opposition et l'affaire vint devant le tribunal civil de Montpellier.

Le tribunal a débouté les religieuses de leur opposition, validé la saisie-arrêt et condamné la congrégation aux dépens.

Il a [illegible] statué sur l'opposition formée par les Dames du Refuge, qui se refusent à payer à l'administration la somme de 12,000 francs également due en vertu de la taxe d'abonnement. Le tribunal après avoir débouté les dames du Refuge leur opposition, a validé la saisie-arrêt et a condamné la congrégation aux dépens.

DERNIÈRE HEURE

(*Par Service Spécial*)

ARTON AUX ASSISES

Paris, 10 mai.

M. le procureur général Bertrand vient de décider qu'Arton passera devant la cour d'assises de la Seine au cours de la session [illegible].

Cuné et le conseiller Martinet qui dirigeront les débats de l'affaire.

M. l'avocat-général Jocomy soutiendra l'accusation.

Les débats occuperont deux audiences.

LA SITUATION EN ITALIE

Rome, 10 mai.

Vu l'heure tardive de la fin de la séance qui fut par ailleurs très agitée, les journaux ne commentent pas le vote de la Chambre.

Seule la *Riforma*, dans une édition spéciale, dissimule mal sa déception et va jusqu'à prétendre que le succès pourtant incontestable du ministère n'a aucune importance et qu'il a obtenu un vote de commisération.

Les clericaux ne veulent pas encore s'avouer vaincus; ils espèrent renverser le ministère sur la question de Sicile. Il est fort douteux qu'ils réussissent, car ils ont fait leur temps, et le pays a montré clairement qu'il ne voulait plus de politique aventureuse.

Quelques journaux signalent une certaine agitation républicaine en Sardaigne.

LE NOUVEAU SHAH DE PERSE

Londres, 7 mai.

Une dépêche du Shah de Perse, datée du 8 mai, remercie chaleureusement la reine de l'expression de ses condoléances et ajoute : « Mon but constant sera de suivre les traces de mon auguste père, surtout en ce qui concerne les rapports amicaux qu'il a maintenus si constamment avec l'Angleterre. »

LES MAITRES TECHNIQUES

Paris, 10 mai.

Il a été décidé qu'un concours serait ouvert le 3 août prochain au chef-lieu de chaque département pour l'emploi de maître technique dans les écoles pratiques d'industrie et les écoles primaires supérieures et professionnelles.

Les demandes devront être adressées directement avant le 20 juillet au ministère du commerce, et accompagnées d'un bulletin de naissance du candidat ainsi que d'une copie de ses titres certifiée conforme.

LE PROCÈS BARATIER

Rome, 10 mai.

On a définitivement renoncé à accuser le général Baratieri de trahison. Tout en pas se borner-t-on, dans le procès qui lui est intenté, à relever, à sa charge, le fait d'avoir abandonné son commandement pendant la bataille (art. 88 du Code pénal militaire), et d'avoir, par des motifs inexcusables, exposé l'armée à un péril.

Le péril, en effet, a existé, puisqu'il a été suivi d'un désastre.

DISCOURS DE M. BOURGEOIS

Paris, 10 mai.

Le comité de la Ligue du suffrage universel vient de faire tirer cent mille brochures contenant le discours de M. Léon Bourgeois sur la réunion de la Commission.

Cette brochure va être répandue dans toute la France.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Paris, 10 mai.

Immédiatement après les ballottages municipaux, M. Barthou, ministre de l'intérieur, mandera à Paris les préfets pour s'entretenir de la situation de leurs départements et leur donner nos instructions.

Ce n'est qu'après ces réceptions que M. Barthou procédera au mouvement administratif rendu nécessaire par la nouvelle orientation politique donnée au personnel.

Pour l'instant, il n'y a en préparation, au ministère de l'intérieur, qu'un très court mouvement.

Pour la préfecture de la Seine, le candidat qu'a actuellement toutes les chances, est, comme nous l'avons dit, M. Deffes, préfet des Bouches-du-Rhône, qui serait, lui-même, remplacé à Marseille par M. Vel Durand, préfet du Nord.

LA SITUATION EN CORÉE

Yokohama, 10 mai.

Le Japon et la Russie négocient pour une action commune en Corée.

Le Japon demande que le roi quitte la légation russe et rentre au palais.

On discute également l'organisation des troupes en Corée et le transfert du télégraphe aux Japonais.

LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 10 mai.

M. Magnin, gouverneur de la Banque de France, avait prévenu le ministre des finances de son intention d'entretenir le gouvernement des propositions que la Banque compte faire pour le renouvellement de son privilège qui expire le 31 décembre 1897.

Le ministre des finances a répondu qu'il serait disposé à accepter l'entrevue dès que le gouverneur de la Banque l'aurait saisi de ses opérations.

GRAND TÉLESCOPE DE 1900

Douai (Nord), 10 mai.

Le transport du verre monstre du grand télescope de 1900, qui sera considéré comme une des merveilles produites par l'industrie française, a été entouré de précautions extraordinaires de Jeumont à Paris.

On a appris ici avec une grande satisfaction que cette pièce colossale a traversé Paris sans accident (le transport a été effectué la nuit) et qu'elle est installée en parfait état dans les ateliers du grand constructeur opticien qui dirige la construction du grand télescope.

AFFAIRE FRIEDMANN

Un bruit — que nous enregistrons sous les plus expresses réserves, mais qui nous est transmis par plusieurs personnes dignes de foi — courait à Bordeaux que l'extradition de l'avocat Friedmann serait chose décidée.

En tous les cas, aucun avis officiel d'extradition n'était parvenu ce soir, à sept heures, ni au parquet ni à la préfecture.

Rappelons que M. Lainé a sollicité du nouveau ministre de la justice, M. Darlan, le honneur d'être reçu par lui, afin de lui soumettre l'exposé des arguments qui militent en faveur de la non extradition de l'avocat Friedmann.

LES BREVETS DE CAPACITÉ

Paris, 10 mai.

Par une mesure transitoire et jusqu'à ce qu'il ait été statué par le conseil supérieur de l'instruction publique sur une nouvelle réduction de l'article 107 du décret du 18 janvier 1887, le ministre de l'instruction publique sur l'avis de la section permanente du conseil supérieur, a décidé d'autoriser exceptionnellement à se présenter aux examens des brevets de capacité de la première session de la présente année, les aspirants et aspirantes qui démontreront une dispense d'âge dont la durée ne dépasserait pas quatre mois, au jour de l'examen.

TIRAGE FINANCIER

VILLE D'ANVERS (BELGIQUE)

Emprunt de 183,450,000 francs (1887). — 54e tirage au sort. — 9 mai 1896.

Les 45 séries suivantes, de 25 numéros, sont sorties :

667	14713	19946	25420	39796	51697
55502	1121	14390	19748	27516	42305
51749	65571	3535	14778	19803	27050
47448	52340	68481	4954	15955	27840
48800	53904	71406	6568	16829	21977
33566	49217	53459	71816	8159	17162
23533	54608	40850	53663	71867	16502
17183	24148				

Les primes sont échues aux numéros suivants :

14390 N° 3, 10,000 fr. — 27516 N° 25, 1000 fr. — 71408 N° 3, 500 fr. — 16829 N° 15, 250 fr. — 56502 N° 5, 250 fr. — 4954 N° 19, 150 fr. — 16502 N° 5, 150 fr. — 14390 N° 9, 150 fr. — 21170 N° 18, 150 fr. — 19803 N° 7, 150 fr. — 21977 N° 24, 150 fr. — 27516 N° 19, 150 fr. — 27840 N° 6, 150 fr.

27840 N° 8, 150 fr. — 27840 N° 22, 150 fr. — 47448 N° 20, 150 fr. — 48200 N° 14, 150 fr. — 49250 N° 14, 150 fr. — 49250 N° 24, 150 fr. — 53683 N° 17, 150 fr. — 65574 N° 12, 150 fr. — 71406 N° 19, 150 fr. — 71816 N° 18, 150 fr. — 71867 N° 2 150 fr. — 71867 N° 8, 150.

Tous les autres numéros compris dans les séries ci-dessus sont remboursés chacun par 110 francs.

Le paiement se fera à partir du 1er juillet 1896.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

ACCIDENT MORTEL

NŒUX-LES-MINES, 10 mai.

M. Albert Coulon, 16 ans, cultivateur à Nœux-les-Mines, revenait des champs conduisant un chariot, attelé d'un cheval, et derrière lequel était attaché un fourrageur de fer. Une petite fille de 4 ans 1/2, Marthe Duvillebourg, ayant voulu monter sur le rouleau, a été jetée à terre et le rouleau l'a complètement broyée. On l'a relevée perdant du sang par la bouche et les oreilles, et transportée chez ses parents, qui tiennent un cabaret dans le voisinage. Malgré les soins du docteur Lecouvre, l'enfant est morte dans la soirée.

47

Cent Ans après OU L'AN 2000

PAR

Edward Bellamy

Je dus m'arrêter, au moins une douzaine de fois, avant d'arriver à la rue de Washington, tant la vision persistante du Boston de l'avenir me faisait paraître sinistre le Boston du présent. La malpropreté et l'odeur nauséabonde des rues me frappèrent, comme si jamais auparavant je ne m'en étais aperçu. Hier encore, je trouvais fort naturel que les uns fussent vêtus de soie et les autres de haillons, que ceux-ci parussent bien nourris et ceux-là affamés.

Aujourd'hui, au contraire, les disparates criantes dans l'habillement et les conditions sociales des différentes personnes qui se coudoyaient sur les trottoirs me choquaient à chaque pas. Ce qui me choquait encore davantage, c'était l'indifférence complète du riche devant la détresse des misérables. Etait-ce des êtres humains, ces hommes qui pouvaient contempler le misère de leurs semblables sans qu'un trait s'altérât dans leurs visages?

Et cependant, je me rendais bien compte que ce n'étaient pas mes contemporains qui avaient changé, mais moi-même! J'avais rêvé d'une ville où tous les hommes vivaient en communauté, comme les enfants d'une même famille, et se protégeaient mutuellement.

Un autre trait de la physionomie du Boston réel qui m'étonnait comme étonnent les choses familières vues sous un jour nouveau, c'était le règne des affiches et des annonces. Dans le Boston du vingtième siècle, cet usage était inconnu, parce qu'il n'était pas nécessaire; mais, ici, les murs des édifices, les fenêtres, les quatrièmes pages des journaux, les pavés eux-mêmes, tout, excepté le ciel, était couvert par les boniments d'individus qui s'ingéniaient en moyens ingénieux pour rançonner le public à leur profit.

Sous toutes les variations reparaissait un thème unique : « Venez au secours de John Jones. Qu'importent les autres? Ce sont des voleurs. Moi, John Jones, je suis le seul honnête homme. Venez chez moi. Achetez chez moi. Rentrez chez moi, pas d'erreur : John Jones est votre homme. Que les autres crèvent de faim, mais, au nom du ciel, souvenez-vous de John Jones! »

Était-ce la pitié ou le dégoût qui dominait dans ce sentiment? Je ne sais, toujours est-il que je me fis l'effet d'un étranger dans ma ville natale.

« Malheureux, fus-je tenté de m'écrier, vous qui, n'ayant pu apprendre à vous entr'aider, êtes condamnés à mendier les uns des autres, du haut en bas de l'échelle!

« Cet horrible charivari d'arrogance éhontée et de dénigrement mutuel, ce vacarme étourdissant de fanfaronnades opposées, d'appels, d'adjurations, ce système étonnant de mendicité impudente, qu'est-ce autre chose que le produit nécessaire d'une organisation sociale où la permission de servir le monde selon ses moyens, au lieu d'être reconnu comme un droit essentiel de chacun, n'est jamais que le prix d'une lutte pénible? »

J'atteignis la rue de Washington à l'endroit le plus affairé, et je m'arrêtai courant à gorge déployée, au grand scandale des passants; rien au monde n'eût pu m'en empêcher, tant me semblait ridicule cette file interminable d'échalandages, souvent de la même nature, s'étalant à perte de vue des deux côtés de la rue.

Des magasins! toujours des magasins et encore des magasins! des lieues de magasins! Dix mille magasins pour distribuer les denrées nécessaires aux habitants d'une seule ville, qui, dans mon rêve, les recevait toutes d'un unique entrepôt, au fur et à mesure qu'elles étaient commandées par une des grandes succursales du quartier, où l'acheteur, sans perte de temps, et de peine, trouvait, sous un seul toit, les échantillons de tous les produits du monde! Là, le travail de distribution était si minime que son prix n'augmentait que d'une fraction imperceptible le prix de revient des marchandises.

En somme, on ne payait que le prix de la fabrication. Mais ici, rien que la distribution des marchandises, les transmissions qu'elles subissaient, augmentaient le prix coûtant d'un quart, d'un tiers, quelquefois d'un demi, sinon davantage. Le consommateur paye ces milliers d'installations, il paye leur loyer, leur état-major de surveillants, leurs escouades de vendeurs, leur armée de comptables, de courtiers, et tout l'argent qui se gaspille en annonces, en hostilités mutuelles. Quel procédé infaillible pour réduire une nation à la mendicité!

Étaient-ce des hommes sensés ou des enfants que je voyais autour de moi, et qui conduisaient leurs affaires de cette façon? Des êtres sensés, ces hommes qui ne s'aperceva[illegible] pas de la folie qu'ils commettaient en surchargeant le prix de la marchandise une fois fabriquée, avant qu'elle entrât dans les mains de l'acheteur? Si les gens se servent, pour manger, d'une cuiller qui laisse échapper la moitié du contenu dans le trajet de l'assiette aux lèvres, n'ont-ils pas des chances de mourir de faim?

J'avais passé un millier de fois à travers cette rue de Washington, j'avais observé les us et coutumes des marchands; mais aujourd'hui, il me semblait que j'y passais pour la première fois, tant la curiosité qu'ils m'inspiraient était nouvelle. Je remarquai avec étonnement les [illegible] de magasins remplies de marchandises, disposées avec le goût le plus raffiné, le soin le plus minutieux pour attirer l'œil du passant. Je vis cette foule de dames s'arrêtant pour regarder, et les patrons épiant avec anxiété l'effet de l'amorce.

J'entrai dans un magasin; je vis l'inspecteur à l'œil de faucon guettant les chalands, surveillant les employés, s'assurant qu'ils ne manquaient pas à leur consigne, et cette consigne, c'était de faire acheter, toujours, toujours, toujours, — pour de l'argent comptant, si le client en avait, à crédit s'il n'en avait pas, dût-il acheter ce dont il n'avait pas besoin, plus qu'il n'avait besoin, et plus qu'il n'avait les moyens d'acheter. Par moments, je perdais le fil, et ce spectacle m'ahurissait. Pourquoi cette rage de pousser les gens à la consommation? Qu'y a-t-il de commun entre cette chasse au client et le commerce légitime qui consiste à distribuer des produits parmi ceux qui en ont besoin? N'était-ce pas le comble du pillage que d'imposer aux uns le superflu et de priver les autres du nécessaire? Chacun de ces exploits appauvrissait la nation.

A quoi donc pensaient ces employés? A ce moment, je me souvins qu'ils n'agissaient pas en qualité d'agents distributeurs, comme ceux que j'avais vus en rêve dans les magasins de Boston. Ils ne servaient pas l'intérêt public, mais leur intérêt personnel; peu leur importait l'effet ultime de leurs agissements sur la prospérité générale, pourvu qu'ils grossissent leur propre magot; car ces marchandises leur appartenaient, et plus ils en vendaient, plus ils en tiraient profit. Encourager la prodigalité, telle était le but que se proposaient expressément les dix mille boutiquiers de Boston.

Cependant, ces marchands et ces employés n'étaient pas plus méchants que le reste de leurs concitoyens. Obligés de gagner leur vie et de soutenir leurs familles, où eussent-ils trouvé un métier qui ne les forçât pas à placer leur intérêt personnel au-dessus de tout autre? On ne pouvait leur demander de mourir de faim, en attendant un ordre de choses tel que celui que j'avais vu dans mon rêve, où l'intérêt de chacun se confondait avec l'intérêt de tous. Mais, grand Dieu! comment s'étonner, avec un système pareil, que la ville fût laide et malpropre, les gens mal vêtus et tant de malheureux en haillons et mourant de faim?

Peu de temps après, je me transportai dans le quartier méridional de Boston où se trouvent les grandes manufactures. J'avais visité ce quartier des centaines de fois, comme la rue de Washington; cependant ici, de même que là-bas, je saisis pour la première fois la vraie signification de ce que je voyais. Autrefois j'étais tout fier de savoir que Boston possédait, au dire des statisticiens, quatre mille fabriques indépendantes; aujourd'hui, c'est précisément cette multiplicité d'établissements indépendants qui me révélait le secret de l'infériorité de notre industrie prise dans son ensemble.

(A suivre).